



**L'industrie agroalimentaire** aura été fortement perturbée au cours du printemps et de l'été 2020, et pour cause : la COVID-19 a complètement chamboulé le calendrier des activités agricoles et engendré un réel problème de disponibilité de main-d'œuvre. Chaque année, le Canada accueille des milliers de travailleuses et travailleurs migrants agricoles. On en estime le nombre en 2018 à 54 743, provenant principalement du Mexique, du Guatemala et de la Jamaïque, à pied d'œuvre dans les champs et les usines de transformation, ce qui représente environ 3 846 exploitations agricoles principalement au Québec et en Ontario.

On a été loin du compte cette année à cause des restrictions de voyage touchant ces travailleuses et travailleurs

## Travailleurs agricoles migrants dans les champs du Québec

migrants temporaires. Ceux qui ont pu venir au Québec, environ 12 000, ont été placés en « quatorzaine » avant de pouvoir commencer à travailler. Les coûts reliés à cette situation ont été financés par un programme fédéral permettant aux producteurs d'obtenir un montant forfaitaire de 1 500\$ par travailleuse ou travailleur étranger pour les dépenses liées à la « stricte » période d'isolement, le transport sécuritaire et leur salaire durant cette période.

Même si la majorité des employeurs ont respecté les consignes fédérales, il s'en est trouvé qui ont exploité leurs travailleurs en leur facturant ces frais, une situation fortement dénoncée par le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), qui a déposé des plaintes formelles à la CNESST.

De plus, malgré la Loi fédérale sur la mise en quarantaine, ce ne sont pas tous les

travailleuses et travailleurs qui ont bénéficié d'accès à des logements, permettant une distanciation sociale, et à des lieux d'isolement pour ceux touchés par le virus ainsi que tout le matériel permettant d'effectuer un assainissement adéquat.

Au sortir de cette saison, des questions s'imposent. Est-ce que les producteurs agricoles ont pu mettre en place toutes les mesures de distanciation physique, que ce soit dans les logements ou aux champs? Ont-ils eu accès à des services de santé adéquats? Quelles ont été leurs réelles conditions de travail face à une diminution de la main-d'œuvre? Quels correctifs doivent être implantés?

Ces questions méritent des réponses, un bilan est nécessaire afin de préparer leur retour au printemps prochain, car de leur travail dépend en partie notre autonomie alimentaire. ■

**Nicole de Sève et Amélie Nguyen**

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)